



**ASSOCIATION L'AVANT-SCENE COGNAC**  
**1 place Robert Schuman**  
**16100 COGNAC**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2011**

---

*PricewaterhouseCoopers Entreprises, SARL, 4, rue de Segonzac, 16100 Cognac*  
*Téléphone: +33 (0)5 45 82 40 90, Fax: +33 (0)5 45 82 45 48, [www.expert-comptable.pwc.fr](http://www.expert-comptable.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Malo, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

**ASSOCIATION L'AVANT-SCENE COGNAC**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2011**



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

### ASSOCIATION L'AVANT-SCENE COGNAC

1 Place Robert Schuman  
16100 COGNAC

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association de l'Avant-Scène Cognac, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Entreprises, SARL, 4, rue de Segonzac, 16100 Cognac*  
Téléphone: +33 (0)5 45 82 40 90, Fax: +33 (0)5 45 82 45 48, [www.expert-comptable.pwc.fr](http://www.expert-comptable.pwc.fr)

## 2. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

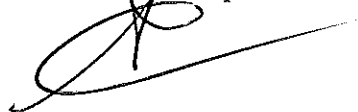
## 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'organe d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cognac, le 31 mai 2012

PricewaterhouseCoopers Entreprises  
Commissaire aux comptes



Bruno RICHARDAUD

# BILAN - ACTIF

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux Comptes

AVANT'SCENE COGNAC

Du 01/01/2011 au 31/12/2011

## ACTIF

	Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011			01/01/2010 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/12/2010
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	28 350,04	25 178,86	3 171,18	3 350,45
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, ...	136 587,10	88 937,12	47 649,98	28 125,43
Autres immobilisations corporelles	33 326,25	27 439,33	5 886,92	5 292,50
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 640,87		8 640,87	9 140,87
<b>TOTAL (I)</b>	<b>206 904,26</b>	<b>141 555,31</b>	<b>65 348,95</b>	<b>45 909,25</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières et autres appros				
Marchandises				
Avances & acomptes versés /commandes	116,61		116,61	
Créances				
Créances redevables et cptes rattachés	3 020,00		3 020,00	2 086,76
Autres	78 947,30		78 947,30	38 582,43
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	152 631,56		152 631,56	236 435,42
Charges constatées d'avance	45 421,47		45 421,47	13 890,68
<b>TOTAL (III)</b>	<b>280 136,94</b>		<b>280 136,94</b>	<b>290 995,29</b>
Charges à répartir sur plusieurs exerc.				<b>(IV)</b>
Primes de remboursement des empr.				<b>(V)</b>
Cartes de conversion actif				<b>(VI)</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>487 041,20</b>	<b>141 555,31</b>	<b>345 485,89</b>	<b>336 904,54</b>

1) Dont à moins d'un an

2) Dont à plus d'un an

# BILAN - PASSIF

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux Comptes

AVANT'SCENE COGNAC

Du 01/01/2011 au 31/12/2011

## PASSIF

	Du 01/01/2011 au 31/12/2011	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 916,33	25 916,33
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	144 224,69	128 422,94
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>-9 969,60</b>	<b>15 801,75</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>160 171,42</b>	<b>170 141,02</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	23 451,72	17 103,71
<b>TOTAL (III)</b>	<b>23 451,72</b>	<b>17 103,71</b>
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	15 219,53	3 260,87
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>15 219,53</b>	<b>3 260,87</b>
<b>DETTES</b>		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 510,28	9 485,10
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 377,14	71 556,33
Dettes fiscales et sociales	43 849,38	49 587,63
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 547,95	15 769,88
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	7 358,47	
<b>TOTAL (V)</b>	<b>146 643,22</b>	<b>146 398,94</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>345 485,89</b>	<b>336 904,54</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

AVANT'SCENE COGNAC

Du 01/01/2011 au 31/12/2011

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux Comptes

	Du 01/01/11 au 31/12/11	Du 01/01/10 au 31/12/10
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	17 799,91	12 636,79
Production vendue (biens et services)	105 465,50	139 405,46
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 262 317,79	1 233 000,08
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	3 711,08	5 103,20
Cotisations	3 465,00	2 362,50
Autres produits	18 310,28	13 113,53
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 411 069,56</b>	<b>1 405 621,56</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achat de marchandises	6 251,34	6 035,27
Variation des stocks de marchandises		
Achats stockés d'approvisionnements	-121,75	-51,42
Variation des stocks d'approvisionnements		
Autres charges externes	806 192,29	780 773,51
Impôts, taxes et versements assimilés	12 378,00	14 448,72
Rémunérations du personnel	322 279,08	320 788,54
Charges sociales	209 151,29	209 780,89
Dotations aux amortissements et dépréciations	16 361,41	16 146,95
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actifs circulants : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	6 348,01	5 628,38
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	33 739,53	34 423,18
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 412 579,20</b>	<b>1 387 974,02</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-1 509,64</b>	<b>17 647,54</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 627,44	2 824,98
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>3 627,44</b>	<b>2 824,98</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>3 627,44</b>	<b>2 824,98</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux Comptes

AVANT'SCENE COGNAC

Du 01/01/2011 au 31/12/2011

		Du 01/01/11 au 31/12/11	Du 01/01/10 au 31/12/10
PRODUITS EXCEPTION.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	65,50	98,00
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>65,50</b>	<b>98,00</b>
CHARGES EXCEPTION.	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	194,24	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		159,90
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>194,24</b>	<b>159,90</b>
	<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>-128,74</b>	<b>-61,90</b>
	Participation des salariés aux résultats (V)		
	Impôt sur les bénéfices (VI)		1 348,00
	<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b> $(I + III + V + VII) - (II + IV + VI + VIII + IX + X)$	<b>1 989,06</b>	<b>19 062,62</b>
	<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>	<b>3 260,87</b>	
ENGAGEMENTS	Sur apports		
	Sur subventions de fonctionnement	15 219,53	3 260,87
	Sur dons manuels		
	Sur legs et donations		
	<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>15 219,53</b>	<b>3 260,87</b>
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 418 023,37</b>	<b>1 408 544,54</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 427 992,97</b>	<b>1 392 742,79</b>
	<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-9 969,60</b>	<b>15 801,75</b>

## ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS	Bénévolat	7 200,00	
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>7 200,00</b>	
CHARGES	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole	7 200,00	
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>7 200,00</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>-9 969,60</b>	<b>15 801,75</b>



**ANNEXE**

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

FONDS DEDIES -PROVISIONS & COMPTES DE REGULARISATION

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES & DES DETTES

VARIATION DES FONDS PROPRES

EFFECTIFS - DROITS AU DIF - REMUNERATION CADRES

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

SUBVENTIONS OCTROYEES (D16/8/1901 ART.16)

## AVANT'SCENE COGNAC

### PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les comptes annuels de l'exercice de janvier à décembre 2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable du Comité national de la vie associative.

#### I - CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### II - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

##### *a) Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue par l'entreprise, dans le respect des règles fiscales actuellement en vigueur.

##### *b) Stocks*

Les stocks de clôture sont valorisés au terme d'un inventaire physique à leur coût historique.

##### *c) Créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

##### *d) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement*

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

#### III - CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES, INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les changements de méthode de présentation survenus au cours de l'exercice sont les suivants : comptabilisation du bénévolat en compte 8 et présentation au compte de résultat en "évaluation des contributions volontaires en nature".

## AVANT'SCENE COGNAC

### IMMOBILISATIONS

### IMMOBILISATIONS

	DEBUT D' EXERCICE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN D' EXERCICE
Immobilisations incorporelles	25 691,04	2 659,00		28 350,04
Immobilisations corporelles	152 091,24	33 642,11	15 820,00	169 913,35
Immob financières	9 140,87	300,00	800,00	8 640,87
Total général	186 923,15	36 601,11	16 620,00	206 904,26

### AMORTISSEMENTS

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	DIMINUTIONS	FIN D' EXERCICE
Immobilisations incorporelles	22 340,59	2 838,27		25 178,86
Immobilisations corporelles	118 673,31	13 523,14	15 820,00	116 376,45
Total général	141 013,90	16 361,41	15 820,00	141 555,31

## AVANT'SCENE COGNAC

### FONDS DEDIES, PROVISIONS & COMPTES DE REGULARISATION

#### FONDS DEDIES

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN D' EXERCICE
DRAC Subvention projets éducatifs	3 260,87		3 260,87	
DRAC Subvention danse contemporaine		4 070,56		4 070,56
REGION Diffusion "Merci"		9 478,67		9 478,67
REGION Fonctionnement "Merci"		1 670,30		1 670,30
Total général	3 260,87	15 219,53	3 260,87	15 219,53

#### PROVISIONS

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN D' EXERCICE
Provisions risques & charges	17 103,71	6 348,01		23 451,72
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers				
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
Total général	17 103,71	6 348,01	0,00	23 451,72

#### COMPTES DE REGULARISATION

- charges constatées d'avance :	<i>Achats de spectacle</i>	20 000,00	45 421,47
	<i>Eau énergie chauffage</i>	350,83	
	<i>stock fourn. bureau, billetterie</i>	2 998,42	
	<i>stock bar</i>	463,75	
	<i>Crédit bail</i>	2 646,12	
	<i>Loc machine affranchir</i>	757,50	
	<i>Maintenance lociciels</i>	1 029,43	
	<i>Documentation</i>	539,28	
	<i>Frais postaux</i>	59,00	
	<i>Télécoms</i>	25,00	
	<i>Publicité</i>	15 610,24	
	<i>Adhésions</i>	80,00	
	<i>Droits d'auteurs</i>	827,22	
	<i>Missions déplacements catering</i>	34,68	
- produits constatés d'avance :	<i>CG16 Danse et vous</i>	3 000,00	7 358,47
	<i>ONDA</i>	4 358,47	

## AVANT SCENE COGNAC

### ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

#### CREANCES

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances clients	3 020,00	3 020,00	
Autres créances	79 063,91	79 063,91	
	82 083,91	82 083,91	0,00

#### DETTES

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<i>Fonds dédiés</i>	15 219,53	15 219,53	
<i>Dettes financières :</i>			
Emprunt			
<i>Autres dettes :</i>			
Dettes fournisseurs	67 377,14	67 377,14	
Autres dettes	71 907,61	71 907,61	
	154 504,28	154 504,28	0,00

#### ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

	Redevances payées	Redevances restant à payer jusqu'à 1 an	Redevances restant à payer à + d'un 1 an
14 hauts parleurs CM-CIC BAIL07/2007 (60 mois)	80 060,21	10 573,99	0,00
1 COPIEUR RICOH MPC 2510 10/2007 (63 mois)	4 944,00	1 236,00	309,00
1 COPIEUR RICOH MPC 5000 10/2008 (63 mois)	14 204,28	4 734,76	5 918,45
1 AUTOCOM HIPATH 3350 09/2009 (60 mois)	2 897,44	1 241,76	2 069,60
1 VEHICULE OPEL MERIVA 03/2010 (60 mois)	4 780,02	2 731,44	6 145,74
1 VEHICULE OPEL COMBO 02/2010 (60 mois)	6 184,01	3 214,44	6 696,75
	113 069,96	23 732,39	21 139,54

## AVANT SCENE COGNAC

### VARIATION DES FONDS PROPRES

Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	170141,02
Variations :	
- Résultat de l'exercice .....	-9969,60
Fonds propres à la clôture de l'exercice	<u>160171,42</u>

### TABLEAU DES EFFECTIFS - DROITS AU DIF - REMUNERATION CADRES

Effectif moyen de l'année :

Cadres	4	
Employés ouvriers	7	
Intermittents du spectacle	1	Intermittents artistiques et techniques
	12	

Droits au D. I. F. pour l'ensemble des salariés en heures

Acquis	954
Faisant l'objet d'une demande	0

La rémunération brute des trois plus hauts cadres de l'Avant-Scène Cognac s'élève à 104078 €.

### VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

OUI (X)	NON ( )	TOTAL ->	78480,72
		Apports Ville :	71280,72
		<i>Personnel administration</i>	71 280,72
		Apports entreprises privées :	0,00
Valorisation du bénévolat : 40 personnes * 20 hrs * Smic horaire =			7200,00

## AVANT'SCENE COGNAC

### SUBVENTIONS OCTROYEES

#### SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Organisme subventionneur	Montant	Immobilisation financée	Observations
	0,00		

#### SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Organisme subventionneur	Montant
- Etat, Ministère de la culture & DRAC	168426,59
- Région Poitou-Charentes	179478,67
- Conseil général de Charente dont reporté sur 2012	87783,32 -3000,00
- Ville de COGNAC CCH	71 694,42
- Ville de COGNAC report compt recettes+tps libre	659 157,99
- Communautés de communes	23 996,08
- Entreprises privées	3 500,00
Sous-total	1 191 037,07
- <i>Subvention supplétive Ville de COGNAC</i>	71 280,72
TOTAL	1 262 317,79

**DEFICITS REPORTABLES**

	Déficit imputable	Déficit imputé	Déficit reportable
	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Déficit de l'exercice (tableau 2033-b, ligne 372) ou fraction non imputée 1 967,51  
 Total des déficits restant à reporter ..... **1 967,51**

**DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL**

RESULTAT COMPTABLE	-9969,60
<i>REINTEGRATIONS</i>	
Amendes et pénalités	0,00
Charges non déductibles	1654,08
Provisions non déductibles	6348,01
Impôts sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle	0,00
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	0,00
	<hr/>
	8002,09
<i>DEDUCTIONS</i>	
Déficit imputé	0,00
Reprise sur provisions non déductibles	0,00
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	0,00
	<hr/>
	0,00
<b>RESULTAT FISCAL</b>	<b>-1967,51</b>

**CALCUL DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES**

Résultat imposable :	0,00		
	Base	Montant	
Impôt sur les sociétés 15% :	0	0	
Impôt sur les sociétés 33 1/3% :	0		
		<hr/>	
			0



**ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 décembre 2011**



## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 décembre 2011**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,  
**ASSOCIATION L'AVANT-SCENE COGNAC**  
1 Place Robert Schuman  
16100 COGNAC

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### ***CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DES ADHERENTS***

---

#### **Conventions conclues au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

#### **➤ *Convention l'Avant Scène – Ministère de la Culture et de la Communication***

❖ Par une convention du 16 septembre 2011, le préfet de Région au titre du ministre de la Culture et de la Communication a décidé d'accorder à l'association Avant Scène une subvention de 77 000 € TTC dans le cadre du festival coup de Chauffe 2011, une subvention de 89 500 € TTC dans le cadre de la programmation Scène conventionnée Danse 2011.

---

*PricewaterhouseCoopers Entreprises, SARL, 4, rue de Segonzac, 16100 Cognac*  
*Téléphone: +33 (0)5 45 82 40 90, Fax: +33 (0)5 45 82 45 48, [www.expert-comptable.pwc.fr](http://www.expert-comptable.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Malo, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

❖ Par arrêté du 19 août 2011, le préfet de la Région au titre de ministre de la Culture et de la Communication a accordé une subvention de 6 400€ TTC dans le cadre d'un projet d'action culturelle autour de la danse contemporaine au titre de l'année 2011.

➤ *Convention l'Avant Scène – Conseil Régional Poitou-Charentes*

❖ Par une convention n° 11/RPC-E-254 datant du 15 septembre 2011, le conseil régional a décidé d'accorder à l'association Avant Scène une subvention de 25 000€ pour la coproduction et la diffusion du spectacle «MERCY» par la compagnie Pic la Poule. Cette subvention s'est décomposée ainsi :

- Subvention forfaitaire de 15 000€ TTC pour la coproduction et les frais de fonctionnement
- Subvention révisable de 10 000€ TTC pour la diffusion de 6 représentations minimum dans deux départements au moins de la Région Poitou-Charentes

❖ Par une convention n° 11/RPC-E-161 datant du 17 mai 2011, le conseil régional a décidé d'accorder à l'association Avant Scène une subvention forfaitaire de 45 000 € TTC au titre du festival « Danse et Vous ».

❖ Par une convention n° 11/RPC-E-77 datant du 11 avril 2011, le conseil régional a décidé d'accorder à l'association Avant Scène une subvention forfaitaire de 85 000 € TTC, pour l'édition 2011 du festival « Coup de Chauffe » ; festival ayant été reconnu d'intérêt régional par la décision 11CP0043 du 31 janvier 2011.

❖ Par une convention n° 10/RPC-E-316 datant du 15 novembre 2010, le conseil régional a décidé d'accorder à l'association Avant Scène une subvention forfaitaire de 75 000 € TTC, étalée sur la période 2010-2012, dans le cadre de la mise en œuvre du projet artistique et culturel orienté sur l'accès de tous à la culture, le soutien à l'emploi artistique et le rééquilibrage des territoires.  
La somme de 25 000 € TTC relative à l'année 2011 a été reçue à hauteur de 80% au cours de l'exercice 2011.

➤ *Convention l'Avant Scène – Conseil Général de la Charente*

❖ Par une convention du 22 mars 2011, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de 51 000 € TTC à l'association Avant Scène dans le cadre de la programmation culturelle 2010-2011, dont 5 000€ pour « Danse et Vous »

❖ Par un avenant du 14 juin 2011 de la convention signée le 22 mars 2011, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention d'un montant de 300 € TTC pour l'exposition de dessins de Josef Nadj, intitulée « Les Corbeaux »

❖ Par un avenant du 12 décembre 2011 de la convention signée le 22 mars 2011, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 € TTC pour l'organisation du festival 2012 « Danse et Vous »

❖ Par un avenant du 15 décembre 2010 de la convention signée du 10 juin 2010, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention d'un montant de 5 351 € TTC au titre de la participation à l'opération « Collège au spectacle » 2009/2010.

❖ Par un avenant du 15 décembre 2010 de la convention signée du 10 juin 2010, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention d'un montant de 7 562,11 € TTC au titre de la participation à l'opération « Collège au spectacle » 2010/2011.

➤ *Convention l'Avant Scène – Ville de Cognac*

❖ Dans le cadre de la Délégation du Service Public du 15 octobre 2007, l'association Avant Scène a perçu :

- une somme globale de 659 158€ TTC
- une subvention de 71 694,42 € TTC relative au festival « Coup de Chauffe 2011 »,
- une subvention supplétive de 71 280,72 € TTC relative aux rémunérations des agents qui sont mis à disposition de l'association Avant Scène.

➤ *Convention l'Avant Scène – La Communauté de Communes de Cognac.*

❖ Par une convention du 8 mars 2011, la Communauté de Communes de Cognac a décidé d'accorder une subvention sur déficit à hauteur maximale de 24 500 € TTC pour la saison 2010-2011.

Fait à Cognac, le 31 mai 2012

**PricewaterhouseCoopers Entreprises**  
Commissaire aux comptes

Bruno RICHARDAUD